

## Adhérer à l'AMAP en 2022

Vous trouverez tous les documents utiles à imprimer sur le site [lespaniersdeleopold.fr](http://lespaniersdeleopold.fr) et un récapitulatif des consignes dans ce document.

Vous devez rapporter l'ensemble des documents lors d'une distribution avant le 16 décembre 2021 :

- ✓ Le bulletin d'adhésion rempli et accompagné du règlement de la cotisation à l'association  
**Adhésion AMAP** : 1 chèque de 15 € ordre « **Les Paniers de Léopold** »
- ✓ Les contrats que vous souhaitez souscrire, imprimés, remplis (bien noter son nom et son prénom) signés de votre main (3 exemplaires par producteur) accompagnés des chèques déjà établis suivant le mode de règlement prévu dans chaque type de contrat en inscrivant bien l'ordre des chèques

### Contrat viande (chèques à l'ordre de Sonia RIGOT)

Pour un total de **220 €** pour l'année, 11 chèques de **20 €** (par mois) **ou** 4 chèques de **55 €** (par trimestre).  
Pour un total de **440 €** pour l'année, 11 chèques de **40 €** (par mois) **ou** 4 chèques de **110 €** (par trimestre).

### Contrat pommes de terre (chèques à l'ordre de GAEC Le Vieux Moulin)

Panier de 5 kg : 1 chèque de 59,50 €  
Panier de 10 kg : 1 chèque de 84 € **ou** 7 chèques de 12 €

### Contrat légumes d'été (30 semaines) (chèques à l'ordre de Le Jardin des Fées)

6 chèques de 80 € et 1 chèque carte de 15€ **ou** 2 chèques de 240 € et 1 chèque carte de 15 €  
Une régularisation se fera en fin de saison.

### Contrat fromage de chèvre (chèques à l'ordre de Valérie DUROC)

1 chèque de 15 € pour la carte  
1 chèque de 62,40 € **ou** 2 chèques de 31,20 €

### Contrat fromage de vache (chèques à l'ordre de Jean-Marc BLENNY)

1 carte à 10 euros pour la carte et 4 chèques de 30€

### Contrat Œufs (chèques à l'ordre de Anne NEY)

1 chèque de 65 € x ... nombre de boîtes de 6 œufs par quinzaine  
**ou** 2 chèques de 32,50 € x... nombre de boîtes de 6 œufs par quinzaine

### Contrat Volaille (chèques à l'ordre de Anne NEY)

|                | Sans abats                                 | Avec abats   |
|----------------|--|--|
| Sous vide      | 4 chèques de 66 €<br>ou 1 chèque de 264 €  | 1 chèque de 70 € et 3 chèques de 66,50€<br>ou 1 chèque de 269,50 € |
| Sans emballage | 4 chèques de 63,25€<br>ou 1 chèque de 253€ | 1 chèque de 68€ et 3 chèques de 63,50€<br>ou 1 chèque de 258,50€   |

La régularisation en fonction des poids se fera sur le dernier poulet de décembre 2022.

### Contrat pain (chèques à l'ordre de GAEC du haut du clos)

A voir en fonction de vos choix, détail sur le contrat

Les chèques, conservés par l'AMAP, sont remis mensuellement aux producteurs ou au début du trimestre en cas de paiement trimestriel.

Les chèques de décembre 2022 sont remis début novembre 2022 pour qu'ils puissent être encaissés avant la fin de leur validité (un an actuellement).

Il est parfois possible de souscrire des contrats en cours d'année : dans ce cas, il convient de se rapprocher du comité qui, en accord avec le producteur, déterminera les conditions.